

Référent(e) Égalité

Mission prévention du harcèlement moral, discriminatoire, sexuel et des propos sexistes

Administrations
Publiques

► Modalités de la formation

Durée	10 h (1 journée et ½)	Public ciblé	Membres du CSE, fonctions RH et salariés volontaires
Nb de participants	de 4 à 8 personnes	Prérequis exigé	Aucun
Lieu (fourni par l'entreprise)	Une salle de réunion aux normes en vigueur	Matériel à prévoir	Écran de projection + paper board Bloc-note et stylo
Délais d'accès	● En intra-entreprise : 4 à 6 semaines selon le délais d'instruction du dossier par votre financeur ● En inter-entreprise : 15 jours pour les formations dont la date est déjà fixée		
Prise en compte du besoin spécifique des handicapés dans l'organisation de la formation (pauses, horaires, salle), sur demande auprès du référent handicap selon les possibilités.		Tarifs	● 2500€ (<i>hors frais de déplacement, d'hôtel et de bouche si cela est nécessaire</i>) pour 8 pers. en intra-entreprise. ● tarif inter-entreprises : 400€ /pers.

Intervenante et référente pédagogique : Pauline Jourdan, Master 2 « Activité et Santé », expérience de 13 ans en tant que formatrice. Formatrice SST. Formée à la question du harcèlement scolaire et formée sur le harcèlement sexuel au travail.

► Objectif de la formation

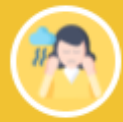
- Définir les différents types de harcèlement
- Connaître le cadre juridique : Apprendre les différentes procédures applicables face à une situation de harcèlement.
- Reconnaître les différentes situations de harcèlement.
- Découvrir les missions du référent Harcèlement et le contexte politique global de prévention du harcèlement
- Vous donner les outils pour mettre en place une politique de prévention en interne
- Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement.

► Finalité recherchée

Responsabiliser l'ensemble du personnel face aux actes de harcèlement en prenant conscience de la banalisation de ces actes en France par des opérations de prévention. Aider les victimes et protéger les agents suite à de tels actes.

► Contenu de la formation

- Présentation de la formatrice, de la thématique et des objectifs attendus.
- Définitions des différentes notions dans le contexte sociétal actuel.
- Quelles sont les conséquences pour les victimes (travail, santé, vie sociale...) et sur l'environnement de travail.
- Présentation du cadre juridique : droit et recours pour les victimes, sanction pour les harceleurs, obligation de l'employeur.



- Reconnaître les différentes notions de harcèlement : animation avec quizz interactif.
- Présenter le dispositif interne à l'entreprise pour signaler un acte de harcèlement.
- Les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement : orienter les agents vers les différents acteurs, les informer sur les enjeux, les obligations réglementaires, la démarche de l'établissement et proposer des outils de sensibilisation.
- Accompagner les agents et les victimes.
- Savoir intervenir lors d'un signalement de harcèlement : recevoir, écouter, réaliser une enquête et mener des entretiens tout en restant dans son rôle et en se protégeant soi-même.
- S'exercer lors de jeux de rôles pour s'initier à l'enquête.
- Signaler les événements à son employeur afin qu'il puisse prendre des mesures conservatoires en attendant les résultats de l'enquête.
- Présentation d'une procédure interne type pour prévenir le risque de harcèlement

► Documents fournis durant la formation

Fichiers informatiques sur clé USB avec les notions clés et les outils permettant au référent d'assurer ses rôles dans le cadre réglementaire qui est le sien.

► Évaluation de la formation

- Une évaluation à rendre au début de la formation sur des connaissances théoriques et sur les problématiques individuelles.
- Des évaluations formatives à partir de supports vidéo durant la formation.
- Une évaluation finale lors des jeux de rôle sur la gestion des entretiens.
- Un QCM interactif de fin de formation permet de s'assurer que les connaissances apportées ont été intégrées.
- Un questionnaire d'évaluation de la formation complété par les stagiaires en fin de formation.

► Efficacité de la formation

Cette formation peut être combinée au Module Complémentaire "Rédaction des documents obligatoires sur les faits de harcèlement" qui vous propose un accompagnement à la mise en place des documents obligatoires et la rédaction de procédures internes adaptées à votre établissement.

Pour améliorer la compréhension de cette thématique par l'ensemble de vos salariés, et ainsi renforcer la prévention de ces agissements, vous pouvez programmer la "Sensibilisation aux harcèlements sexuel, moral et discriminatoire" pour former tout le personnel.